

PROCES VERBAL N°01 D'OUVERTURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 04/2026

**OBJET : CONSTRUCTION SEGUIAS : (AIT BOUDIHER ,TISSAR WAMANE TANEFNIT
2EMÉ TRANCHE, ANGUZDEME ,TISSI NZARTE) COMMUNE OUM RABIA PROVINCE
KHENIFRA.**

L'an deux mille vingt-six, le 10 Juin 2026, à 11h, la commission d'appel d'offres composée
comme suit :

1- Mr Mohamed EL Hajaji	3eme vice-président de la Commune Oum rabia	Président
2- Mr Mohamed El Fahimi	Perception de MRIRT	Membre
3- Mr Ali Akabouch	Directeur des service de la commune Oum rabia	Membre
4- Mr Ayoub Belhaouar	service Technique de la commune Oum rabia	Membre
5-Mr Mohamed EL Mesnaouy	service des marchés de la commune Oum rabia	Membre

S'est réunie en séance publique dans le bureau de Président en vue de procéder à l'ouverture des
plis concernant l'appel d'offres ouvert n° 04/2026 ayant pour :

**Objet : CONSTRUCTION SEGUIAS : (AIT BOUDIHER ,TISSAR WAMANE TANEFNIT
2EMÉ TRANCHE, ANGUZDEME ,TISSI NZARTE) COMMUNE OUM RABIA PROVINCE
KHENIFRA.**

Conformément à l'avis publié dans :

Journal	Référence
Rissalat Al Oumma	N° 13339 du 15/05/2026
Libération	N° 10806 du 15/05/2026

L'avis a été publié au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) le 15 Mai 2026.

A l'ouverture de la séance, Le président s'assure de la présence des membres dont la présence est
obligatoire et dépose sur le bureau tous les plis reçus des concurrents à savoir :

Concurrents	Adresse
1- STE SHOUDAM SARL	AV16 OUED EDDAHAB TAHMIDANT N°1 ER-Rich MIDELT
2-STE AJATA SARL	AOUIR SIDI YAHYA OU SAAD EL KBAB KHENIFRA
3-STE TIAAZZA SUD SARL AU	AIT KHLIFA KHENG ERRACHIDIA
5-STE ILLAN SARL	KSAR IMINOZROU ALNIF TINGHIR
6- STE SOTRABRMAN SARL	LOTISSEMENT ANAS ETAGE 02 APP05 AIT MOU MRIRT

7- STE TOROU GUIRA SARL	RUE 02 N° 60 QT GHAZOUANI MRIRT
8-STE TRAVAUTRIP SARL	VILLAGE AZERZOU AIT SAADELLI KHENIFRA

Le Président arrête, alors définitivement la liste des plis reçus ou déposés comme suit:

Concurrents	Adresse
1- STE SHOUDAM SARL	AV16 OUED EDDAHAB TAHMIDANT N°1 ER-Rich MIDELT
2-STE AJATA SARL	AOUIR SIDI YAHYA OU SAAD EL KBAB KHENIFRA
3-STE TIAAZZA SUD SARL AU	AIT KHLIFA KHENG ERRACHIDIA
5-STE ILLAN SARL	KSAR IMINOZROU ALNIF TINGHIR
6- STE SOTRABRMAN SARL	LOTISSEMENT ANAS ETAGE 02 APP05 AIT MOU MRIRT
7- STE TOROU GUIRA SARL	RUE 02 N° 60 QT GHAZOUANI MRIRT
8-STE TRAVAUTRIP SARL	VILLAGE AZERZOU AIT SAADELLI KHENIFRA

Le président annonce le journal et les références de publication au portail des marches public dans lesquels l'avis d'appel d'offre a été publié.

Il remet le support écrit contenant l'estimation des couts détaillés des prestations qui est de l'ordre de : **220.680,00 dhs (deux cent vingt mille six cent quatre vint dhs , 00 cts).**

Les membres de la commission paraphent le support de l'estimation des couts des prestations.

Le président demande aux membres de la commission de formuler leurs réserves ou observations sur les vices susceptibles d'entacher la procédure.

Le président ouvre les enveloppes les plis contenant les dossiers des concurrents, cite dans chacun d'eux la présence des enveloppes exigées.

Il ouvre ensuite l'enveloppe portant la mention (dossier administrative et technique), annonce

Les pièces contenues dans chaque dossier administratif et technique et dresse un état des pièces fournies par chaque concurrent.

Cette formalité accomplie. La séance publique est suspendue,. Ensuite la commission se réunie à huis clos pour examiner l'enveloppe comprenant dossiers administratifs et techniques des concurrents, cette opération donnent les résultats suivants :

Concurrents	Décision	Motif d'écartement
1- STE SHOUDAM SARL	admissible	Néant
2-STE AJATA SARL	admissible	Néant
3-STE TIAAZZA SUD SARL AU	Non admissible	Attestation de référence non conforme
5-STE ILLAN SARL	admissible	Néant
6- STE SOTRABRMAN SARL	admissible	Néant
7- STE TOROU GUIRA SARL	admissible	Néant
8-STE TRAVAUTRIP SARL	admissible	Néant

La commission arrête en suite la liste des concurrents admissible à savoir :

1- STE SHOUDAM SARL	AV16 OUED EDDAHAB TAHMIDANT N°1 ER-Rich MIDELT
2-STE AJATA SARL	AOUIR SIDI YAHYA OU SAAD EL KBAB KHENIFRA
3-STE TIAAZZA SUD SARL AU	AIT KHLIFA KHENG ERRACHIDIA
5-STE ILLAN SARL	KSAR IMINOZROU ALNIF TINGHIR
6- STE SOTRABRMAN SARL	LOTISSEMENT ANAS ETAGE 02 APP05 AIT MOU MRIRT
7- STE TOROU GUIRA SARL	RUE 02 N° 60 QT GHAZOUANI MRIRT
8-STE TRAVAUTRIP SARL	VILLAGE AZERZOU AIT SAADELLI KHENIFRA

- La liste des concurrents admis avec reserveNéant .

Le président procède à l'ouverture des enveloppes des concurrents admis portant la mention (Offre financière) , et donne la lecture de la teneur des acte d'engagements comme suit:

Concurrents	Montant de l'acte d'engagement
1- STE SHOUDAM SARL	220.560,00 dhs
2-STE AJATA SARL	223.692,00 dhs
5-STE ILLAN SARL	264.720,00 dhs
6- STE SOTRABRMAN SARL	221.568,00 dhs
7- STE TOROU GUIRA SARL	223.320,00 dhs
8-STE TRAVAUTRIP SARL	223.944,00 dhs

La Commission poursuit alors ses travaux à huit clos et procéder à la vérification des opérations arithmétiques des offres des concurrents admis et vérifie les erreurs de calcul relevées et rétablit les montants exactes des offres concernées : Ces vérifications donnent les résultats suivants :

Concurrents	Rectifications du montant de l'acte d'engagement et bordereau des prix
1- STE SHOUDAM SARL	Néant
2-STE AJATA SARL	Néant
5-STE ILLAN SARL	Néant
6- STE SOTRABRMAN SARL	Néant
7- STE TOROU GUIRA SARL	Néant
8-STE TRAVAUTRIP SARL	Néant

Cette formalité accomplie, la commission écarte les offres financières juges excessives et les offres financières juges anormalement basses par rapport au montant de l'estimation établie par le maitre d'ouvrage.

- Offre juges anormalement bassesNéant .
- Offre juges excessivesNéant.
- La liste des concurrents écarteNéant.
- La liste des concurrents admis avec réserveNéant.

-La commission détermine ensuite le prix de référence qui est de : **225.157,00 dhs** .
 -La commission procède ensuite au classement des offres des concurrents selon les critères fixées au règle de consultation . Ce classement donne les résultats suivants :

- **Classement 01 : STE STE TRAVAUTRIP SARL223.944,00 dhs.**
- **Classement 02 : STESTE AJATA SARL223.692,00 dhs.**
- **Classement 03 : STE TOROU GUIRA SARL223.320,00 dhs.**
- **Classement 04 : STE SOTRABRMAN SARL221.568,00 dhs.**
- **Classement 05 : STE SHOUDAM SARL220.560,00 dhs.**
- **Classement 06 : STE ILLAN SARL.....264.720,00 dhs.**

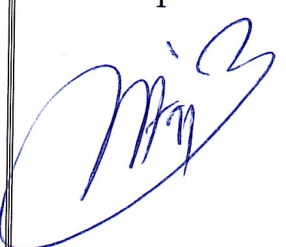
***L'offre la plus avantageuse est l'offre présentée par :**

- **STE STE TRAVAUTRIP SARL223.944,00 dhs.**

La commission ensuite invite par voie électronique le concurrent ayant présente l'offre économiquement la plus avantageuse dans un délai de **07 (Sept)** jours : « **Pour produire le complément des pièces du dossier administratif** »

Ensuite le président suspend la séance et fixe la date du : **18/06/2026** à 11 h pour la reprise des travaux de la commission.

Fait à Oum Rabia Le : 10/06/2026

1 	2 	3 	4 
5 